

## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 11 juin 2014

**Présents :** L. BARAFORT, T. SOUSTELLE, J-C GARNIER, J-L CHABROL, C. DONNARD, J-M JACQUOT, P. MAZOYER

Laure BARAFORT est secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19h30.

Le compte rendu du conseil municipal du 14 mai n'amenant aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

#### Point n°1

##### **Délibération sur les NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) et IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité) de M. Guillaume Plantier**

Monsieur Guillaume PLANTIER, agent des services techniques, rattaché à la commune de Lamelouze depuis le 1/01/2014 bénéficiera des NBI et IAT dans la continuité de ce qui lui était versé lorsqu'il était employé au SIVU Lamelouze / Saint-Martin de Boubaux.

Décision votée à l'unanimité

#### Point n°2

##### **Etude du règlement de l'eau, approche de tarification**

Une ébauche de règlement de l'eau est proposée par Mme Christine DONNARD et M. Jean Michel JACQUOT. Il faut adapter ce règlement à notre commune.

Il faut encore poursuivre l'étude en affinant les points suivants :

- Impact du passage au « réel » sur la consommation
- Si on restait au forfait : la proposition est faite d'étudier une consommation comprise entre 50 et 100 m<sup>3</sup>, puis de 100m<sup>3</sup> à 150 m<sup>3</sup> et au-delà de 150 m<sup>3</sup>
- Une prise en compte de la consommation d'eau pour des activités professionnelles sera étudiée.

- Une proposition de facturer par semestre est faite.

### **Remarque :**

La fuite au niveau du pompage est toujours à l'ordre du jour. L'entreprise Kubani est ré-intervenue.

### **Changement de compteur**

Il est décidé que pour tout remplacement ou installation de compteur d'eau (compteur ancien ou défectueux et compteur neuf) l'achat du compteur est pris en charge par la mairie. La mise en place du compteur se fera en limite de propriété. Les travaux sont à la charge du propriétaire.

### **Point n°3**

#### **Comptes rendus des réunions :**

#### **OCAGER**

Une réunion à l'initiative de l'OCAGER a eu lieu à la salle polyvalente de Lamelouze le **28 mai 2014**.

Les propriétaires de parcelles situées en crête de montagne (col de la Baraque –Soustelle) y ont été conviés par courrier. M. SAVOY (responsable SAFER ) a exposé un projet double, alliant la possibilité pour M. et Mme BRUNEL d'obtenir la possibilité de plus d'espace pour faire pâturer leurs brebis, et la coupe de pins maritimes de la crête pour diminuer le risque d'incendie -en réalisant une coupure de combustible.

Les propriétaires présents ont été sensibles aux arguments avancés , tout en posant des questions sur :

- Quelle entreprise sera chargée de l'égavage ?
- Demande insistante est faite que le nettoyage soit effectué par l'entreprise pour laisser les terrains débarrassés de tous branchages et houppiers.
- Quelles contraintes en aval pour les propriétaires ?
- Quelle gestion des parcelles en aval pour qu'elles restent propres ?

M. Savoy insiste sur la création nécessaire d'une Association de propriétaires pour que la demande de subvention aboutisse.

Une seconde réunion aura lieu dans les locaux du Syndicat du Galeizon à Cendras le 13 juin.

#### **SIVU/ Lichère -**

La randonnée aura lieu le dimanche 15 juin.

La tour de surveillance des incendies ne sert plus –système de surveillance par avion a remplacé ce système.

Le devis de 6900 euros produit par l'entreprise Kubani est jugé trop haut.

#### **SIVU/ DFCI – 6 Juin**

Pour être déclarées, les DFCI doivent être règlementaires et au gabarit ( 16 m pour les croisements)

70 km sur toutes les communes. La commune de Lamelouze est concernée pour 1,7 km seulement.

Le débroussaillage des routes est un plus (D 432 – D 32)

Entreprises contactées : Kubani et Cabrit

#### **SMAGE – 4 juin**

M. Jean-Claude GARNIER rapporte :

La recherche de débits du Galeizon est à l'étude .

Un état des lieux des sources est à l'étude.

#### **SMIRITOM – 4 juin**

Mme BARAFORT y était présente :

M. Roustan a été élu président.

#### **PNC**

Mme BARAFORT était présente à la réunion du Parc à Florac le 5 juin, 55 communes étaient représentées.

La commune est signataire de la Charte du Parc.

#### **Commission Culture**

Malgré les subventions en baisse, le « Cinéma en Plein Air » a pu être maintenu pour cet été.

Le vendredi 22 août à 21h30– une séance de Cinéma en Plein Air – offerte par la Communauté de Communes - aura lieu au Plô.

Sera présenté le film : « Qu'est-ce qu'on a fait au bon dieu ? » –

#### **Point n° 4**

#### **Point sur les travaux**

M. SOUSTELLE fait le point :

*Le devis des travaux d'électricité au logement communal* s'élève à : 1390,35 euros

*La mise en sécurité du mur derrière les HLM* est étudiée. Un premier devis : fourni par l'entreprise Kubani s'élève à 17 160 euros – blocs d'encrochements béton de 1 m<sup>3</sup>

*Débroussaillage* – L'association des Jardins du Galeizon a effectué le débroussaillage aux abords des Appens et des mas.

*La route des Feilhas* a été remise en état suite aux dégâts faits par le passage des sangliers.

*Un achat de débroussailleuse* est envisagé pour Lamelouze : 740 euros

### *Cimetière communal*

M. GARNIER rapporte :

La préfecture a été contactée. Les subventions pour ce genre de travaux n'est pas la priorité.

Le projet se situe sur le terrain communal situé sous l'église de Lamelouze, à proximité de l'aire de stockage des copeaux.

Le plan de masse a été fourni par Géo-tech

Une étude de sol est obligatoire.

Le dossier est en cours.

### **Point n°5**

#### **Désignation d'un délégué au Syndicat Intercommunal AGEDI**

**Mme BARAFORT est déléguée.** Elle sera présente aux séances de formation avec Mme TALIGROT.

### **Point n°6**

#### **ELECTIONS DES REPRESENTANTS AUX ELECTIONS SENATORIALES**

**Se présentent en tant que candidats :**

**Délégué : Thierry Soustelle**

**Suppléants : Laure Barafort - Pierre Mazoyer –Christine Donnard**

Le vote durant le conseil municipal exceptionnel du 20 juin 2014.

### **Questions diverses**

#### **Marché artisanal et Vide Grenier du 24 aout**

M. Jean Michel JACQUOT propose une animation qu'il a trouvée originale lors d'une autre manifestation : **Le cyclotour à bois**, un tourneur sur bois fabrique des toupies tout en animant les spectateurs.

Prix de la prestation : **304 euros**

L'équipe municipale approuve le choix.

La recherche pour l'affiche 2014 est en cours.

### **La chèvrerie communale**

Une date de rencontre avec MM. CEBRIA et GUILLOT est à poser en accord avec eux, pour faire le point avec la nouvelle équipe municipale.

La séance est levée à 22h15.